Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 035-213501562-20260417-282026-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO
CANTON DE COMBOURG
COMMUNE DE LONGAULNAY

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- *en exercice : 15*
- *présents : 13*

Séance du 13 avril 2026
Date de convocation : 03 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois d'avril, le Conseil Municipal de la commune de LONGAULNAY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David BUISSET, Maire.

Présents : *M. BUISSET David, M. ROUILLE David, Mme GROSSET Christèle, M ROUAULT Dominique, M FOUERE Jean-Claude, M MAHE Olivier, Mme VAUQUENU Mélanie, Mme BRUGALLE Hélène, Mme PERCHEREL Betty, M. LE HIR Pierre-Yves, M. BASSET Franck, M. BOUGARD Frédéric, Mme DELAHAYES Oksana.*

Absents excusés *: Mme PEUVREL Mireille, Mme BRANDILLY Fabienne.*

Secrétaire de séance : *Mme DELAHAYES Oksana.*

Délibération n°28/2026

OBJET : PLANTATION D'UN ARBRE A L'EGLISE.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de remplacer l'arbre de l'église abattu en 2025 (en raison de son mauvais état de santé).

Monsieur le Maire propose un devis de l'earl pépinières au cœur des plantes de Tinténiac pour l'acquisition d'un « Cornus controversa ».

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDENT l'acquisition d'un arbre « cornus controversa » pour un montant de 533.55 € H.T. à l'entreprise Earl pépinières au cœur des plantes.
- DONNENT pouvoir à M. le Maire pour signer les documents relatifs à cette affaire.

Date d'affichage : 14 avril 2026.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé.

Le Maire,
David BUISSET

